LA COOPÉRATION AGRICOLE

Construisons en commun l'avenir de chacun

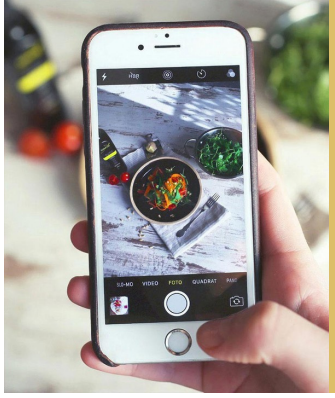

Comment répondre aux attentes des consommateurs grâce au numérique ?

Novembre 2021

Face à des consommateurs connectés et avec des attentes multiples (origine, mode de production, bien-être animal…), il est essentiel pour les acteurs de la filière alimentaire de se saisir de leurs données pour valoriser leurs pratiques et rassurer les consommateurs.
Pour exploiter les données numériques générées par les agriculteurs et les coopératives agricoles tout au long de la chaine alimentaire, des projets, collectifs ou individuels, voient le jour tels que :

Num-Alim

Num-Alim
Plateforme numérique de l'alimentation

NumAgri

Numagri

L'utilisation d'une blockchain

"Le numérique : de la promesse à la preuve"
Xavier Terlet,
Directeur Général ProtéinesXTC

« Aujourd'hui, les applications, les systèmes de notations avertissent directement le consommateur. Ingrédients indésirables, produit mal noté car trop gras, trop salé, trop sucré, trop transformé ou encore au bilan écologique discutable…. L'info est partout et accessible immédiatement. Demain la blockchain permettra d'aller encore plus loin… Le consommateur pourra savoir que son jambon « préparé en France » est issu d'un porc élevé ailleurs en Europe et transporté jusqu'à l'abattoir dans des conditions non maitrisées. Le marketing de la promesse laisse place à un marketing de la preuve. Il est vital de s'y préparer. »

La plateforme de maîtrise et de confiance des données de l'alimentation

Issue des États généraux de l'alimentation, la SCIC Num-Alim est administrée par 7 collèges (associations consommateurs avec 30% des pouvoirs, production agricole rassemblée dans NumAgri, transformateurs, distributeurs, partenaires data et technologies...).
Elle s'appuie sur 3 piliers d'activités :

1- Le Référentiel d'informations produits (objectif : constituer une base de données exhaustive et fiable) :

a. un apport de données facilité, dans un service gratuit
b. un diagnostic de fiabilité aussi gratuit
c. les options de correction et d'enrichissement du partenaire ConsoTrust Allergobox
d. la diffusion aux différents destinataires, aux formats adhoc

2- Le « Hub », place d'échange :

Centralisation de jeux de données (notamment d'achats, d'avis consommateurs, de veille sanitaire et de référentiels réglementaires) et d'offres de services (reformulation, innovation, data science, traçabilité...)

3- Le pilier Acculturation :

Formations liées aux données proposés aux entreprises

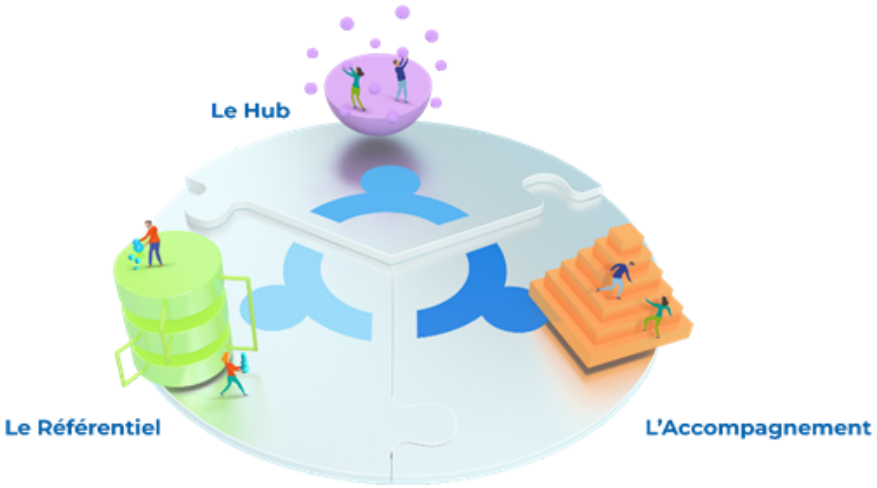

Accès à la plateforme :

a. en "Open" (gratuit, ouvert à tous)
b. par abonnement (de 900 € annuels pour une TPE à 1990€ pour une grosse PME)

Bénéfices pour les coopératives :

- Gain d'efficience et de qualité dans l'apport et la diffusion d'informations produits - gratuit
- Option abordable de fiabilisation des données
- Consultation sur le Hub d'échange d'offres de données et services, soit Open soit payantes

Le projet de standardisation des données agricoles

En 2020, l'association NumAgri a été constituée afin d'être le lieu de coordination et de priorisation des cas d'usage pour la standardisation des données agricoles. Elle a désigné comme opérateur Agdatahub, qui a été lauréate de l'appel à projets instruit par Bpifrance « Accompagnement et transformation des filières : Mutualisation de moyens au service des filières et plateformes numériques de filières », dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3). Ce projet intègre un lot dédié à la standardisation des données agricoles.

Objectifs partagés de NumAgri et Agdatahub

- Faciliter la collaboration du secteur agricole et des autres acteurs de son écosystème sur leurs besoins relatifs à la standardisation et à l'interopérabilité des données
- Favoriser les échanges de données, de manière ouverte entre les acteurs, et indépendante des solutions logicielles en place aux différents maillons des filières

Rôles des partenaires du projet

- NumAgri : Identifier des cas d'usages numériques du secteur agricole à formaliser en vue de leur standardisation éventuelle et/ou de leur déploiement auprès des acteurs
- Agdatahub : Proposer une méthodologie « industrialisée » en 3 étapes aux interprofessions pour formaliser, standardiser ou prototyper et déployer leurs cas d'usages métier

Exemples de cas d'usage :

- CNIEL : l'alimentation animale dans le troupeau bovin laitier
- Intercéréales : la traçabilité du maïs français et la logistique des céréales
- Terres Univia : la traçabilité du soja français non OGM dans l'alimentation animale et humaine
- La standardisation des données météo (à venir)

La blockchain comme vecteur de la transparence, le retour d'expérience d'Axiane Meunerie

Axiane Meunerie, filiale du groupe coopératif Axéréal, a lancé en 2019 sa farine issue de l'agriculture durable : Savoir Terre. Elle est issue de blés 100% origine France, sans traitement insecticide sur grains de blé récoltés, et issue de la démarche Cultiv'Up (filière d'agriculture durable d'Axéréal). La marque met en avant ses agriculteurs et garantit leur rémunération.

En 2020, en soutien de ces engagements, cette farine devient la première farine tracée depuis le champ grâce au déploiement de la blockchain : une traçabilité transparente et garantie.

Les avantages de la blockchain

- Des informations tracées du champ jusqu'au paquet de farine
- Des données sécurisées, grâce à un tiers de confiance, qui empêchent la modification après la collecte
- Des données dynamiques, liées au numéro de lot de fabrication

La perception des consommateurs et les impacts sur les ventes

- Un produit valorisé
- Un facteur de réassurance des consommateurs
- Des informations pas systématiquement consultées mais qui apportent de la confiance

Le mot de La Coopération Agricole

Il est essentiel d'agir pour rester en phase avec les attentes des consommateurs. Le numérique est un outil qui devient incontournable pour y répondre.

Le numérique permet de répondre à d'autres enjeux de la filière alimentaire :

- Productivité : process + efficaces, - de gaspillage, - d'arrêt machine…
- Réduction de l'impact environnemental
- Attractivité de l'entreprise : modernité, diminution des saisies

Pour créer de la valeur, les données doivent être exploitées, c'est-à-dire standardisées et échangées. C'est pourquoi La Coopération Agricole est partenaire des 2 projets collectifs de la filière (Num-Alim et NumAgri) pour assurer leur cohérence, au service de la filière alimentaire et de la réponse aux attentes des consommateurs.

A titre individuel, la mise en place d'une blockchain peut par ailleurs soutenir une démarche de transparence et d'information des consommateurs.

La Coopération Agricole est présente pour accompagner les coopératives dans leurs projets numériques, répondre à leurs questions et travailler à lever les freins éventuels.